

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 USSON-EN-FOREZ	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ	Délibération n° D20252909-03 Du 29 septembre 2025 SUBVENTION 2025 ICIOTRAIL
---	---	--

Nombre de membres				Date de la convocation	22.09.2025
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	22.09.2025
En exercice	14				
Qui ont pris part à la délibération	12	Pouvoir	1		

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois de septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (12)

Absents : SIBAUD-BUSSAC L – MAURICE M (2)

Secrétaire : Sandrine JOUMARD-DESSALCES

SUBVENTION 2025 ICIOTRAIL

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande de subvention de l'Éveil Ussonnais dans le cadre de l'organisation de l'Iciotrail 2025.

Montant proposé : 500 €.

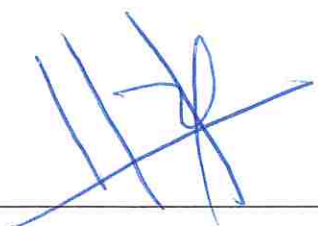
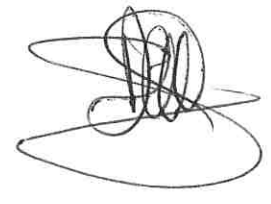
Monsieur le Maire rappelle que cet évènement rassemble chaque un nombre de plus en plus important de participants, mettant ainsi en valeur notre territoire.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir statuer

Où cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres présents avec DEUX abstentions ;

- **Accepte** le versement d'une subvention à l'Éveil Ussonnais pour l'organisation de l'Iciotrail 2025 à hauteur de 500 € ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 20 octobre 2025.

Hervé BÉAL, Maire 	Sandrine JOUMARD-DESSALCES, secrétaire de séance 
--	--

